

Bric à brac des ressources

Se protéger contre les risques naturels : oui...mais à quel prix ?

Certains phénomènes naturels sont dangereux et susceptibles de produire de nombreux dommages.

En général, les forces mises en jeu sont très importantes.

Pour limiter les pertes en vies humaines et les destructions des biens, il faut comprendre les phénomènes, essayer de les prévoir, et mettre en place des systèmes de protection.

Tout cela coûte cher, très cher, et plus on veut se protéger, plus cela coûte cher.

Pour bien comprendre cela, prenons un petit exemple. Si une maison se trouve au pied d'une falaise, elle peut recevoir des petits cailloux ou des gros blocs.

Si on veut protéger la maison contre les chutes de cailloux, une simple petite planche en bois sera suffisante et cela coûtera 200 francs.

Si on veut protéger la maison contre les chutes de gros blocs, les planches ne seront pas assez résistantes et il faudra construire des murs épais en béton, et cela coûtera alors très cher : 2 millions de francs.

Se protéger, c'est un choix.

Reprenons l'exemple de la maison au pied de la falaise, et supposons que c'est la tienne.

Si tu veux te protéger contre les chutes de cailloux il te faudra dépenser 200 francs, alors que si tu veux te protéger contre les chutes de blocs, il te faudra 2 millions. Tu as peut être 2 millions à la banque, mais si tu dépenses tout pour faire le mur de protection, tu ne pourras plus acheter la moto dont tu rêvais ou partir en vacances à Tahiti.

En revanche, si tu ne mets en place que la planche, il te restera plein d'argent pour acheter d'autres choses qui te font plaisir, mais bien sûr, dans ce cas tu seras beaucoup moins bien protégé, et si un gros bloc tombe pendant que tu es dans la maison tu peux être blessé gravement.

Comment faire le bon choix ?

La réponse n'est pas toujours facile à apporter parce qu'elle fait intervenir la liberté de chacun et le libre arbitre. Il faut donc bien analyser la situation, peser le pour et le contre de chaque possibilité et une fois qu'on a tout analysé, choisir. De nombreux paramètres doivent être pris en compte :

- le coût de chaque solution
- la possibilité que le phénomène se produise : reprenons à nouveau notre exemple. La maison peut être touchée par des cailloux ou par des blocs, mais les cailloux ont 1 chance sur 2 de tomber au

cours d'une année, alors que les blocs ont une chance sur 1000 de tomber pendant la même période.

Cela signifie que la possibilité de recevoir les cailloux pendant que tu es dans la maison est forte, alors qu'elle est très faible pour les blocs.

- les conséquences de chaque solution.

Par ailleurs, il faut être conscient de deux contraintes majeures qui doivent être pris en compte dans le choix.

La protection totale, c'est-à-dire le risque nul, n'existe pas, et principalement dans le domaine des risques naturels ; trop de paramètres sont mal connus pour pouvoir envisager une compréhension et une prédiction parfaites des phénomènes naturels.

Enfin, l'augmentation des dépenses n'est pas proportionnelle à l'amélioration de la protection : pour améliorer un petit peu la sécurité, il faut dépenser beaucoup d'argent.

Qui doit faire le choix ?

Définir le niveau de protection souhaité est l'affaire de tous ! Plusieurs personnes ont, de par leur fonction, la responsabilité d'apporter des réponses concrètes à ce problème.

C'est le cas notamment de l'Etat et des maires.

Mais le citoyen ne doit pas resté à l'écart du débat et se reposer sur l'Etat en attendant de sa part une protection totale, maximale et en feignant d'en ignorer les conséquences financières.

L'argent de l'Etat est celui des impôts.

Si l'on veut partout une protection maximale, il faudra payer beaucoup d'impôt.

Est-on prêt à le faire ou accepte-t-on d'être un petit peu moins bien protégé ?

C'est à chacun de répondre individuellement en assumant ses responsabilités et en profitant d'un privilège majeur : **la liberté de choisir et de s'exprimer.**



E.Leroi



E.Leroi
B.R.G.M

Télécharger
l'article
(Acrobat)

